

### ANGERS ABC

Angers Bridge Club - 22, rue de Létanduère - 49000 ANGERS - Tél : 02 41 88 68 38

### Mardi 28 novembre 2023

<b>Arbitre</b>	Frédérique PREVOST 06 87 80 25 34
----------------	-----------------------------------

<b>Convocation</b>	<b>09h45</b> - Début 10h cartes en main
<b>Tarif</b>	28€ par paire à régler en ligne sur site FFB

<b>Organisation</b>	58 paires - 4 sections - 3 séances de 14 donnes Une collation sera offerte à tous les participants à la fin de la compétition
<b>Exemptés</b>	x
<b>Horaires des séances</b>	Mardi : 10h, 13h20, 15h30
<b>Qualification</b>	120 paires du classement simultané qualifiées en Finale Nationale
<b>Ecran</b>	NON
<b>Système Convention</b>	Catégorie 4
<b>Liste des paires</b>	Consultable sur <a href="http://www.ffbridge.fr">www.ffbridge.fr</a> : "Mon espace" > rubrique "compétitions"

<b>FINALE NATIONALE en simultané</b>	Sam. 13 janvier 2024	ANGERS ABC, CHOLET, LA BAULE club
--------------------------------------	----------------------	-----------------------------------

### RAPPELS

Une **FEUILLE DE CONVENTION explicite** doit être à la disposition de l'arbitre et des adversaires (art. 84.6 RNC).  
Pour les divisions **EXPERT** et + (DN), ne pas pouvoir la présenter expose les joueurs à une pénalité de procédure.  
Les appels sont régis par l'art. 109 du RNC. Une caution de 40€ sera demandée

**DELAI DE RECLAMATION** pour erreur de marque dans bridgemates (art. 10,1 du RNC)  
Délai de 48h pour une épreuve sur 2 week-ends (ou le même jour sur 2 semaines) et réduit à 15 min. après la publication des résultats de la dernière séance ou du dernier match.

<b>Modification inscription</b>	Toute modification à venir et liée à votre inscription doit être signalée dans les plus brefs délais : > Au secrétariat du lundi au vendredi > A l'arbitre à partir de 12h30 veille de compétition et week-end
<b>Important</b>	- Conditions sanitaires sous réserve des évolutions préfectorales ou de mairie. - <b>La licence de la saison en cours et le paiement de la compétition sont obligatoires</b> au jour de la compétition sous peine d'empêcher l'homologation des résultats.